



Grandes et petites heures du port de Givet

L'Ardennais Michel Jaumotte, 71 ans, ancien directeur régional de la société Sanara-Compagnie générale de navigation et de transport, publie « **Le Port de Givet et son histoire** ». Cet essai de près de cinq cents pages décrit par le menu les grandes et les petites heures de ce port fluvial creusé en 1910 par la société des fonderies de Pont-à-Mousson. C'est aussi l'histoire d'un équipement symbolique de l'économie du département, lié aux bouleversements de la sidérurgie française. Rappelons que la CCI des Ardennes est propriétaire du port de Givet depuis 1994, qu'elle y a engagé d'importants travaux entre 2005 et 2007 qui ont permis de reconvertir le port en une plate-forme multimodale à laquelle s'intéresse un nombre croissant d'entreprises. Cette voie d'eau relie Givet aux grands ports d'Anvers, de Rotterdam et d'Amsterdam. **Ouvrage publié aux Editions Terres Ardennaises et distribué dans toutes les libraires ardennaises.**

11

Le management d'entreprise d'un directeur d'usine.



Romary Sertelet, directeur du site KME France de Givet a publié un essai intitulé « **Valeurs et Conscience, un tournant dans le management** ».

Cet ancien élève de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Châlons-en-Champagne, qui a encadré des équipes de production et qui a dirigé une usine dès l'âge de trente ans, analyse toute l'opportunité d'appliquer une politique de management *"basée sur des valeurs humaines comme gage de compétitivité et de réussite"*.

A travers ses expériences professionnelles, l'essayiste démontre *"qu'il est possible de faire adhérer son personnel à ses valeurs, pour accroître son implication et rendre à nouveau concurrentielles des sociétés en difficulté"*.

Cet essai s'adresse d'abord aux dirigeants d'entreprises, aux cadres, aux responsables de ressources humaines et aux étudiants en école de commerce.

Editions Jets d'Encre
disponible sur www.jetsdencre.fr

La CCI active

Cinq de ses élus, les cinq Présidents de Commissions de la Chambre



Jean-Claude Chef,

PDG d'Arcomat Mobilier Urbain à Glaire, Premier vice-président de la CCI des Ardennes et Président de la Commission « Internationale » depuis 2004.

“Cela fait plus de 35 ans que je fais de l'exportation en tant que chef d'entreprise. La mission de la commission que je préside est d'apporter aux entreprises ressortissantes de la CCI une aide efficace dans leurs démarches export, en proposant un accompagnement sur mesure.

La CCI des Ardennes a affecté une équipe de cinq personnes à cette mission, des gens suffisamment expérimentés qui peuvent soutenir sans problème un chef d'entreprise en difficulté sur un marché à l'étranger. A l'international, c'est l'équipe la plus importante de toutes les CCI de Champagne-Ardenne. Elle ôte tout souci matériel aux entreprises qui la sollicite de manière à ce que leurs dirigeants se concentrent pleinement sur la vente de leurs produits. En 2007, au niveau des opérations « Grand Export », trois missions de prospection multi-sectorielles ont été réalisées pour le bénéfice de 15 entreprises (Afrique du Sud, Chine et Canada). Les Journées d'Information Pays ont rencontré un vif succès avec la participation de dix-neuf sociétés.

Nous avons de plus organisé la visite de salons sectoriels de proximité. Concernant la formation aux pratiques de l'exportation, quatre sessions ont été proposées. Vingt-et-un chefs d'entreprises y ont participé. Enfin, notre Commission a traité 1 482 documents d'exportation.

Poursuivant les précédents programmes européens, nous avons décidé de déposer, en collaboration avec nos partenaires belges, deux projets européens dans le cadre du programme Interreg IV. Une nouvelle cible, à savoir le secteur du bâtiment (entreprises de fabrication de matériaux de construction, bureaux d'étude, négociants en matériaux, architectes) sera bénéficiaire des opérations qui seront menées sur les cinq prochaines années.

Notre stratégie en 2008 est simple : plus d'ouverture sur la Chambre régionale de commerce et d'industrie, en collaboration avec la Région Champagne-Ardenne et le Conseil général des Ardennes. Ainsi, nous serons plus efficaces ensemble et nous organiserons plus de missions au bénéfice de nos entreprises.

Il faut absolument réussir cette mise en commun de nos efforts. C'est indispensable pour les Ardennes”.



Jean-Pierre Compère,

exploitant de supermarchés à Charleville-Mézières, Président de la Commission « Commerce » depuis 2004.

“Un commerce moderne et dynamique est un incontestable atout de séduction et d'attraction des entreprises nouvelles, des cadres et leur famille ; c'est également un facteur clé pour l'essor touristique. Nous devons donc veiller à développer le commerce sous toutes ses formes dans notre département. Mais nous devons le faire en étant très attentifs au développement des centres-villes de Charleville-Mézières et Sedan, et au maintien d'activités commerciales de qualité, grandes et petites, dans les villes moyennes telles Vouziers, Reethel ou Givet. Nous devons œuvrer pour conserver les grands équilibres commerciaux afin d'éviter les désertifications des villes moyennes. Plutôt que d'interdire, il faut développer ce qui mérite de l'être et notamment l'attractivité commerciale des centres-villes. Nous sommes particulièrement vigilants, dans la commission que je préside, à soutenir l'action des associations de commerçants et d'artisans avec la collaboration des collectivités locales. Toute la difficulté de ma mission, c'est de me dégager de mes partis pris pour demeurer toujours objectif. Mais je peux compter pour cela sur les collaborateurs du service Développement des Territoires de la CCI des Ardennes compétents et dynamiques et attentifs au respect de nos priorités. Notre bilan 2007 tient en trois points essentiels : la mise en pratique du Schéma départemental d'équipement commercial en réfléchissant à la cohérence des implantations avec nos choix stratégiques, le rassemblement et la mobilisation des 14 unions commerciales que comptent les Ardennes, le suivi des actions Qualité pour le commerce de proximité.

Cette année, nous renforçons notre soutien aux activités des groupements de commerçants locaux. Nous nous attachons de plus près encore à l'étude du développement commercial des centres-villes de Sedan, Reethel et Charleville-Mézières en étroite collaboration avec les municipalités car ce développement constitue une vraie richesse économique pour les Ardennes. Enfin, nous voulons accentuer le développement d'actions ou de dispositifs régionaux à l'instar des Rencontres régionales du commerce ou du Forum « Entreprendre dans les Ardennes », une des actions du dispositif régional « Génération Entreprendre » et de l'action développée au niveau national, « Commerce en Fête »”.

en 2008 comme en 2007

des Ardennes s'engagent à fond dans leur mandat.



Richard de Zotti,

Président du conseil de surveillance du groupe PERRIER (génie civil, ouvrages d'art), Président de la Commission « Aménagement du territoire » depuis 2004.

“La Commission que je préside se préoccupe principalement de l'aménagement des parcs d'activités Ardennes Emerald à Tournes-Cliron et Ardennes Azur à Donchery et du développement de la plateforme multimodale du port de Givet. Elle gère aussi le patrimoine bâti de la CCI des Ardennes (bureaux, écoles supérieures, immeubles locatifs) et le parc central de stationnement à Charleville-Mézières. Pour m'aider dans l'exercice de mon mandat, je peux compter sur deux permanents très compétents, d'autant plus qu'une grande part de l'activité de la commission consiste à aider des entreprises à s'installer ou à se développer sur le département. L'an passé, nous avons investi 4,6 M € dans les aménagements du parc d'activités de Tournes-Cliron et 2 M € dans celui de Donchery, une activité très soutenue qui a permis l'arrivée de sociétés telles VEOLIA Propreté (ONYX EST) sur Ardennes Emerald et le développement du nouveau site INVICTA sur Ardennes Azur. Qui plus est, la CCI a investi 4,2 M € dans le développement du port de Givet où se concentre un trafic fluvial de 500 000 tonnes par an et où se sont installées d'autres entreprises, notamment AEROFLEET.

Notre stratégie en 2008, c'est naturellement de continuer nos missions de développement économique et d'attirer de nouvelles entreprises sur le territoire ardennais. Nous travaillons actuellement sur plusieurs dossiers dont quatre sont bien avancés. Nous veillons continuellement à améliorer la gestion du port fluvial de Givet et sommes à la recherche d'un exploitant très qualifié dans ce domaine”.



Jacques de Saint Gilles,

PDG de la société NPL (découpage, emboutissage, assemblage - 280 salariés) installée à Gespunsart, Président de la Commission « Vie de l'entreprise, Industrie et Intelligence économique » depuis 2004.

“La Commission que je préside et à laquelle coopèrent deux collaborateurs de la CCI identifie précisément les moyens qui permettent aux entreprises d'améliorer leurs performances et de se développer. Elle identifie aussi les freins au développement de l'économie départementale. De fait, la mission de la Commission, c'est d'apporter des solutions concrètes luttant contre ces freins et par là, d'informer les chefs d'entreprise des enjeux de la mondialisation. Comment par exemple augmenter le pouvoir d'achat des salariés sans devoir augmenter les salaires et les charges ? Comment améliorer la qualité de la production ?

La Commission développe plutôt les travaux collectifs d'information. Elle a organisé en 2007 à l'intention des ressortissants de la CCI un cycle de conférences sur la mondialisation : comment bien analyser le phénomène et ses impacts dans les Ardennes et comment les PME et PMI locales peuvent-elles efficacement réagir ?

En 2008, nous continuons à informer les ressortissants via des conférences et des travaux collectifs. Nous privilégions tous les aspects pratiques du développement de la qualité, de la production, de la recherche et de l'innovation, tous les avantages que nos PME et PMI peuvent mettre en œuvre face à la concurrence des grands pays producteurs tels la Chine, l'Inde, etc.

Nous allons faire en sorte de mettre en commun les expériences des uns et des autres, notamment à travers l'application du Lean Manufacturing. Nous allons organiser un nouveau cycle de conférences qui seront données par les industriels ardennais”.



Jean-Louis Vallée,

agent général d'assurances à Sedan, Président de la Commission « Services » depuis 2004.

“La Commission « Services » que je préside a pour mission l'aide au développement des entreprises de services et ressortissantes de la CCI des Ardennes. Il existe deux types de prestataires, les services aux entreprises et les services à la personne qui connaissent actuellement un fort développement.

Pour m'aider dans cette mission, je m'appuie sur le service « Développement et promotion des entreprises de services ».

En 2007, en partenariat avec l'ANSP, agence nationale des services à la personne, nous avons monté un forum dédié aux services à la personne avec des conférences en direction des particuliers. Pour que ce forum soit efficace, nous avons organisé une conférence préalable en direction des entreprises sur le CESU, chèque emploi service pré-financé ainsi que sur la définition du service à la personne.

Pour les services aux entreprises, en 2007 nous avons commencé à développer, à l'aide d'un comité de pilotage élargi, l'outil « Territoires et services ». Après un état des lieux et une étude précise de l'offre, il nous reste à analyser la demande des services en entreprises pour finaliser cette étude. Au dernier trimestre 2008, nous pourrions déterminer tous les axes de développement possibles aux entreprises de services afin d'harmoniser ce secteur.

Nous continuons d'expliquer par un cycle de conférences les avantages du CESU pré financé aux entreprises afin qu'elles en fassent un véritable outil de management de leur personnel. Il faut noter également que tout au long de l'année, la CCI des Ardennes accompagne et conseille nos ressortissants et les entreprises de services en création”.

Budget Comptes exécutés en 2007

Retour aux entreprises		
Usines relais et zones industrielles	882 690 €	23,3%
Formation	389 345 €	10,3%
Industrie (actions collectives, conseil)	369 187 €	9,8%
Export et transfrontalier	553 840 €	14,6%
Prestataires de services	118 564 €	3,1%
Commerce et urbanisme	530 431 €	14,0%
Création, cession, transmission, formalités	334 789 €	8,8%
Documentation, fichiers, études	605 024 €	16,0%

Des investissements propices au développement des Ardennes

Le port de Givet : une plate-forme multimodale d'avenir

La CCI a investi 4,2 M € dans le développement du port reconverti en plate-forme multimodale reliant Givet aux grands ports d'Anvers, Rotterdam et Amsterdam.

Les zones industrielles : des parcs d'activités attractifs

4,6 M € investis dans le parc d'activités de Tournes-Cliron et 2 M € dans celui de Donchery : ces programmes d'aménagement permettent de compléter et d'améliorer l'offre territoriale et de favoriser l'accueil d'investisseurs.

La formation : ouverture à l'international

Densifier la formation linguistique des étudiants de l'EGC est une priorité de la CCI. Depuis la rentrée 2007, les étudiants suivent aux Etats-Unis, en Espagne et en Allemagne. C'est une formation linguistique de pointe, distinguée par le réseau des EGC.

L'information : au service de la performance des entreprises

Soucieuse d'anticiper les changements, la CCI met en place une plate-forme collaborative, Ardennes Ecobiz. L'objectif est de diffuser de l'information personnalisée, de mutualiser les connaissances, de créer des opportunités d'affaires et d'animer les réseaux d'entreprises sur le territoire.

Bilan de la collecte de la taxe d'apprentissage 2008

1 454 dossiers de taxe d'apprentissage ont été traités par le service « taxe d'apprentissage » de la CCI des Ardennes, délégataire de la CRCI Champagne-Ardenne.

Le montant global de la collecte s'est élevé à 1 648 488 € contre 1 744 967 € en 2007.

La somme de **702 358 €**, représentant le fonds de péréquation national et la contribution au développement de l'apprentissage a été reversée au Trésor Public.

Le solde, soit **946 130 €** a été versé à **263 établissements scolaires** selon les souhaits exprimés par les entreprises redevables de cette taxe :

- **732 629 €** ont été versés à 71 établissements ardennais,
- **166 371 €** ont été versés à 61 établissements champardennais hors Ardennes,
- **47 130 €** ont été versés à 131 établissements hors région Champagne-Ardenne.

INFORMATION AUX FOURNISSEURS DE LA CCI DES ARDENNES

Les marchés publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes sont publiés sur le site : www.ardennes.cci.fr
Consultation gratuite

Avec Biz, adhérez à Ecobiz et choisissez votre communauté.

Adhérer à Ecobiz, c'est faire partie d'un réseau d'entreprises et c'est bénéficier de multiples avantages : accéder à toute l'actualité économique des Ardennes, bénéficier de l'avis d'experts, renforcer ses compétences, développer ses marchés, communiquer sur son entreprises. Alors, qu'attendez-vous pour nous rejoindre ?

La CCI des Ardennes, placée au service de la performance des entreprises met en place sur son territoire Ecobiz, un dispositif d'animation économique territoriale. L'objectif est de diffuser de l'information personnalisée, de mutualiser les connaissances, de créer des opportunités d'affaires et d'animer les réseaux d'entreprises sur le territoire.

Contact : Yannick Tilmont - Tél : 03 24 56 62 30 - mail : ytilmont@ardennes.cci.fr

Je suis Biz, votre mascotte. C'est moi qui vous guiderai sur Ardennes Ecobiz.



Palmarès du Nouvel Economiste : 3 distinctions ardennaises

Pour la 15^{ème} année consécutive, la rédaction du Nouvel Economiste a décerné, le 24 avril au Centre des Congrès de Reims, ses trophées dans six catégories représentant les différentes sphères économiques de la région Champagne-Ardenne : chercheur, investisseur, entrepreneur, exportateur, développeur local, manager. Deux chefs d'entreprises ardennais ont été mis à l'honneur.



Nicolas Grosdidier, président de la Fonte Ardennaise

Jean-Claude Chef, président de SCR4A *

Nicolas Grosdidier,
Président de la Fonte Ardennaise
a été élu Manager de l'année.

La Fonte Ardennaise, ce sont 1 100 salariés répartis sur 6 sites ardennais : 3 à Vivier-au-Court, 2 à Vrigne-aux-Bois et 1 à Haybes. C'est un chiffre d'affaires de 160 millions €, dont 57 millions à l'export (Amérique du Sud, Australie, Afrique du Sud, Asie). Ce sont 15,4 millions d'investissements en deux phases sur 2008/2010. *"Notre problématique est simple : constamment jouer sur la valeur ajoutée qui nous différencie".*

Jean-Claude Chef,
Président de SCR4A *
a été élu l'Investisseur de l'année.

Cette société regroupe 50 chefs d'entreprises désireux de favoriser le développement économique de la région en aidant des créateurs d'entreprises. *"Quand les gens ont la volonté de travailler et de réussir, tout devient possible".*

**société de capital à risque*



Pour ce palmarès, nombreux étaient les candidats. Parmi les nominés distingués, Jean-Michel Lesire, patron des Ateliers des Janves à Bogny-sur-Meuse et d'AMI à Vouziers, élu Entrepreneur de l'année par le Nouvel Economiste.

Natif du Nord, il croit en l'avenir de ses entreprises et de son département d'adoption.

"Il y a beaucoup de boulot à faire pour être plus cohérent dans les décisions et la manière de concentrer les décisions. Mais, si nous le voulons, nous sommes capables de faire beaucoup".